



HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	50
Conseillers présents :	32
Pouvoirs :	5
Voix délibératives :	37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

.....
Séance du 07 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 Mars, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 29 Février 2024, s'est réuni, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Josian CABROL, dans la salle du foyer de la Maison des Loisirs, Rue du Barry à Saint-Pons de Thomières.

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE ; Robert AZAÏS ; Jean Pierre BARTHES ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Ghislaine COUSTAL ; Roland COUTOU ; Arielle ESCURET (représentée par Régis LORIVAL – suppléant) ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Marie-José FOUQUET ; Laurie GOMEZ ; Harmonie GONZALEZ (représentée par Olivier AZEMA – suppléant) ; Christian LIGNON ; Franck LIGNON ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Marie MAYNADIER ; Alain MOULY ; Vincent NAUDIN ; Bruno ORTIZ ; Françoise PEREZ ; Pascale PEYTAVI ; Jacques PLANES ; Franck POUJOL RICARD ; Thérèse SALAVIN ; Jean Marc SALEINE ; Thierry SALLES BLAYAC ; Catherine SONZOGNI ; Jacques SOULIGNAC ; Didier VORDY

Avant donné pouvoir : Michel CARQUET à Luc LOUIS ; Jean Yves DUFAUD à Bruno ORTIZ ; Magali GUIRAUD à Jean Pierre BARTHES ; Michel LIGNON à Jean Marc SALEINE ; Alain TAILHAN à Thérèse SALAVIN

Étaient absents : Anne CABRIÉ ; Alexandre DYE ; Max FABRE ; Yves FRAISSE ; Marie-Françoise FRANC ROUANET ; Delphine GAZEL ; Bruno GIRONA ; Luc GUIRAUD ; Benoît MARSAUX ; Sylvie MIQUEL ; Pierre André PEDESSEAU ; Bruno PLA ; Alain TEISSIER

A été élu secrétaire de séance : Alain MOULY

Délibération n° : 2024.03.07/018

Objet : Désignation d'un élu référent Forêt/Bois

CONSIDERANT que l'Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée est une association d'élus portant la voix des collectivités territoriales auprès des institutions ;

CONSIDERANT que leur équipe d'experts forêt/bois peut apporter un accompagnement technique sur différentes thématiques telles que le risque incendie, l'environnement, le bois construction, le bois énergie, la structuration foncière, la gestion des forêts, les responsabilités des élus, ... ;

CONSIDERANT la désignation d'un référent au sein de la collectivité permettra l'obtention d'informations personnalisées ;

Le Conseil Communautaire, après avoir oui et délibéré, à l'**UNANIMITÉ** (37 POUR)

- **Désigne** Thérèse SALAVIN comme référente Forêt/Bois ;
- **Précise** que Monsieur Franck POUJOL RICARD suppléera Mme SALAVIN sur ce dossier ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président

Josian CABROL

